

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020**

**Session du 26 juin 2020**

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## ▪ Rappel des principaux chiffres (réel et ordre) :

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Recettes de fonctionnement               | 600 994 063,28 €        |
| - Dépenses de fonctionnement             | 538 373 203,99 €        |
| = Résultat brut de l'année 2019          | 62 620 859,29 €         |
| + Résultat de l'année 2018 reporté       | 5 252 981,13 €          |
| <b>= Résultat de fonctionnement 2019</b> | <b>+67 873 840,42 €</b> |
| Recettes d'investissement                | 190 192 946,25 €        |
| - Dépenses d'investissement              | 188 014 638,04 €        |
| = Résultat brut de l'année 2019          | 2 178 308,21 €          |
| + Résultat de l'année 2018 reporté       | -59 338 908,84 €        |
| <b>= Résultat d'investissement 2019</b>  | <b>-57 160 600,63 €</b> |
| <b>D'où résultat 2019</b>                | <b>10 713 239,79 €</b>  |

Le résultat de l'année 2019 (10,7 M€) reflète les encaissements exceptionnels de Droits de Mutation à Titre Onéreux.

- **Une année 2019 marquée par des encaissements de Droits de Mutation à Titre Onéreux permettant de maintenir une bonne santé financière**
  - 101,5 M€ de DMTO encaissés, soit +13,2 M€ entre 2018 et 2019 qui contribuent largement à la dynamique des recettes réelles de fonctionnement : +21,1 M€. Néanmoins, les DMTO étant hautement volatiles et représentant 18% des recettes totales, la bonne santé financière du Département dépend de la poursuite de la dynamique de cette recette.
  - Des dépenses de fonctionnement en évolution de +12,9 M€ entre 2018 et 2019, s'expliquant par la hausse des dépenses sociales (+11,9 M€ soit +4%), notamment en faveur de l'enfance (appels à projets du schéma départemental consacré à cette politique, afin d'augmenter l'offre d'accueil) et des Allocations Individuelles de Solidarité\*. Les autres dépenses de fonctionnement sont maîtrisées à +0,6%.

\* NB : les AIS ne sont compensées par l'Etat qu'à 48% des dépenses du Département en 2019

## ▪ Le dispositif de Cahors

- Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le Département présente une évolution de ses dépenses de fonctionnement inférieure à +1,2% entre 2018 et 2019 (sur le périmètre spécifique du dispositif).
- Pour ce faire des retraitements de dépenses ont été sollicités au titre des Mineurs Non Accompagnés, des Allocations Individuelles de Solidarité, le surcoût du budget enfance dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, un retraitement exceptionnel lié à la reprise de trésorerie ponctuelle auprès de trois structures de la protection de l'enfance.

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- **Le respect des objectifs fixés dans les Orientations Budgétaires 2019 :**
  - **Maintien de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement** : +2,7% entre 2018 et 2019.

Stabilité des dépenses réelles de fonctionnement sur 2015-2019 : +0,89% à périmètre courant.  
Alors que les dépenses contraintes\* ont augmenté de +4,27% en moyenne par an ; et les dépenses non contraintes sont restées stables (-0,01%).
  - **Maintien de l'effort d'investissement** : un excellent taux de consommation des dépenses d'équipement : 90% soit 72,7 M€.
  - **Maintien de l'effort de maîtrise de l'endettement** : désendettement en 2019 de -5,9 M€ par rapport à 2018, portant le désendettement total à **-50,4 M€ depuis fin 2014**.

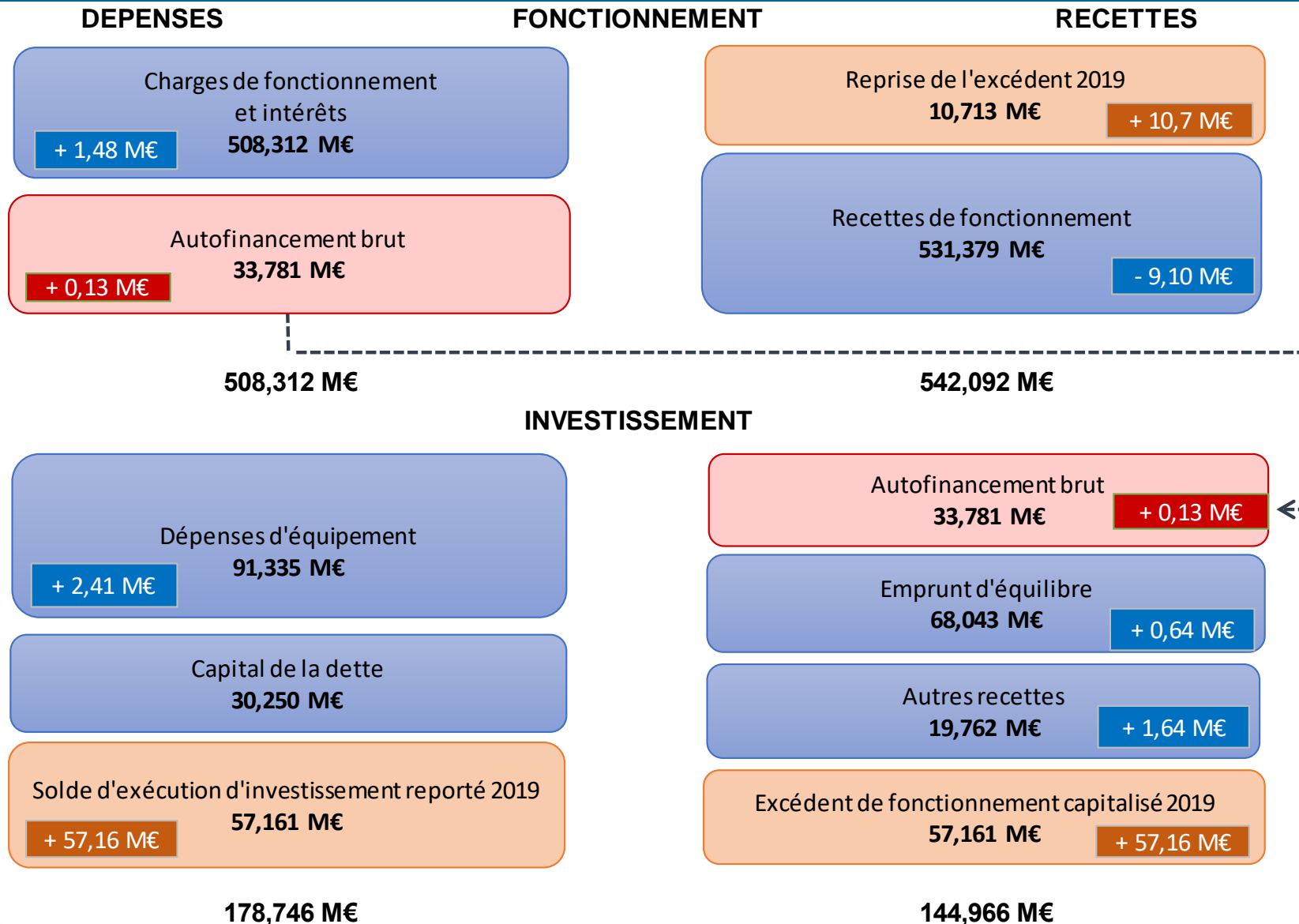
Stock de dette : 256,5 M€. Capacité de désendettement : 3,7 années au 31 décembre 2019 (contre 4,3 années au 31 décembre 2018).

\* *Allocations Individuelles de Solidarité et dépenses d'hébergement*

- **En conclusion, une situation financière saine, reflet d'une gestion rigoureuse :**
  - Une épargne brute élevée (68,6 M€)
  - permettant d'investir (72,7 M€)
  - après avoir remboursé le capital de la dette (29,2 M€)
  - sans s'endetter davantage (-5,9 M€ sur le stock de dette).

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 : EQUILIBRE GENERAL\*

Avec reports



**BUDGET TOTAL 2020 : 687,058 M€**

Écart par rapport au BP 2020

\* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 : EQUILIBRE GENERAL

- **Un BS uniquement consacré aux ajustements de dépenses et recettes liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID19 :**
  - La baisse de la recette des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : -10 M€ dans un premier temps (équilibrée par la reprise du résultat 2019).
  - Les achats de produits sanitaires (financés par des dépenses supplémentaires et des redéploiements de crédits).

**Rappel :** les ajustements des dépenses d'investissement 2020 actés à la session du 29/05 seront intégrés dans la DM de septembre.